



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2002/11
28 mars 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE
Sixième session, 28 et 31 mai 2002
Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**COOPÉRATION TECHNIQUE VISANT À FAVORISER L'APPLICATION
DE NORMES, RÈGLES ET RECOMMANDATIONS RELATIVES
AU COMMERCE
(mars 2001 - février 2002)**

Note du secrétariat

Le présent document est soumis au Comité **pour information uniquement**

Introduction

1. Lors d'une récente réorganisation de la Division du commerce, le secrétariat a créé un Service des solutions mondiales pour le commerce chargé de renforcer les liens transversaux et de développer les synergies potentielles entre les différentes activités du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise. Au sein de ce service, l'équipe de la coopération technique et des projets coordonne au sein de la Division et avec les donateurs extérieurs, la mise au point et le financement des activités de coopération technique et de projets, le but étant d'apporter une assistance technique réaliste, significative et efficace à ceux qui en ont besoin.
2. Le présent document rend compte de l'état d'avancement des trois projets suivants:
 1. Renforcement des capacités pour améliorer le financement du commerce et des perspectives d'investissement dans le secteur du bois en Russie;

2. Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région Méditerranée (Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et Commission économique pour l'Afrique);
 3. Extensions des Nations Unies pour les documents commerciaux électroniques alignés (UNeDocs).
3. Le texte des projets et les renseignements y relatifs pourront être consultés sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.UneTrades.Net>.

1. Titre du projet: Renforcement des capacités pour améliorer le financement du commerce et les perspectives d'investissement dans le secteur du bois en Russie

Localisation: Fédération de Russie

4. La Division du commerce de la CEE-ONU exécute actuellement un projet financé au moyen de fonds extrabudgétaires et intitulé «Renforcement des capacités pour améliorer le financement du commerce et les perspectives d'investissement dans le secteur du bois en Russie». Ce projet vise à renforcer la capacité des entreprises participantes d'obtenir des ressources pour financer leurs activités commerciales et d'attirer les investissements. Il s'agit à long terme d'améliorer la performance commerciale du secteur du bois en Russie en contribuant, grâce à différents volets concernant la facilitation du commerce, le financement des exportations et les investissements, au développement durable de ce secteur.

5. Ce projet a été entrepris à la demande de la Fédération de Russie et en réponse à l'attente générale des pays membres, qui souhaitent que l'on fasse profiter le secteur privé des connaissances spécialisées de la CEE-ONU. Le secteur privé et les organismes gouvernementaux participent activement au projet.

6. L'accent est mis sur les activités de renforcement des capacités, comme les réunions d'experts et les forums, organisées au bénéfice du secteur privé de la Fédération de Russie en vue d'étendre l'application des normes, règles et recommandations de la CEE-ONU au secteur de l'exportation du bois.

7. Les principaux éléments du projet sont les suivants:

- Développement durable et certification;
- Travail intersectoriel: le projet constitue un bon exemple d'une approche pratique de l'établissement d'un lien entre le commerce et l'environnement, notamment par le développement d'une logistique commerciale améliorée pour l'utilisation durable de la biomasse;
- Coopération avec le secteur privé: toutes les grandes entreprises forestières de la zone cible participent;

- Mise en œuvre au niveau régional: toutes les grandes institutions forestières et commerciales des oblasts de Saint-Pétersbourg et d'Arkhangelsk sont parties prenantes.

8. Le projet est ouvert à la participation d'organismes gouvernementaux et d'entreprises du secteur privé qui souhaitent partager leur savoir-faire avec le secteur du bois de la Fédération de Russie.

9. La Division du commerce de la CEE-ONU s'emploie activement à diffuser ses connaissances spécialisées auprès des participants au projet dans les domaines énumérés ci-après:

- Facilitation du commerce, c'est-à-dire mise en œuvre de procédures commerciales améliorées. Les experts du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) ont contribué à la création à Saint-Pétersbourg d'un groupe de travail qui examine les procédures commerciales en vigueur dans le secteur de l'exportation du bois et fait des recommandations pour les simplifier. Au cours de l'année écoulée, l'accent a été mis sur l'amélioration de la logistique commerciale pour l'exploitation durable de la biomasse et sur le développement durable et la certification dans l'industrie du bois en Russie;
- Le bois: le Comité du bois de la CEE-ONU s'emploie à faire connaître aux entreprises du nord-ouest de la Russie les meilleures pratiques en vigueur dans l'industrie du bois des pays membres.

10. Parmi les activités récentes, on peut mentionner:

- Forum sur la gestion forestière durable, Rotterdam, 17-18 septembre 2001;
- Atelier sur les polymères végétaux à l'Université technologique de Saint-Pétersbourg, 10-12 décembre 2001;
- Publication de directives bilingues russe/anglais intitulées «Développement durable et certification dans l'industrie du bois en Russie».

Calendrier pour 2002

11. Un calendrier d'activités pour 2002 a été établi en collaboration avec tous les partenaires de projet, comme suit:

- Séminaire «déchets de bois – un produit de substitution aux combustibles fossiles», 20-22 février, Saint-Pétersbourg;
- «Conférence sur le développement durable et la certification dans l'industrie forestière du nord-ouest de la Russie», 1-3 juillet, Saint-Pétersbourg;
- «Forum sur une logistique commerciale améliorée pour l'utilisation durable de la biomasse», 16-18 septembre, Rotterdam;

- «Conférence sur des stratégies de développement durable au niveau de l'entreprise», 9-11 décembre, Saint-Pétersbourg.

2. Titre de projet: **Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région Méditerranée (Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Commission économique pour l'Afrique)**

Localisation: **Pays méditerranéens, non membres de l'Union européenne, membres de la CEE-ONU, de la CESAO et de la CEA**

État d'avancement

12. En janvier 2002, le secrétariat de la CEE-ONU a été informé que le projet cité en titre (ci-après dénommé «projet méditerranéen») avait été accepté par le Compte pour le développement, qui correspond au chapitre 33 du budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (600 000 dollars des États-Unis). Le formulaire d'examen de projet sera établi et discuté entre les commissions régionales des Nations Unies. Les activités relatives au projet devraient commencer en mai de cette année, et un séminaire interrégional est prévu pour septembre 2002.

13. Au cours de la phase préparatoire, des débats et consultations se sont tenus sur la base des recommandations des pays membres de la CEE-ONU. Des orientations et des observations provenant de certaines missions permanentes et d'organisations intéressées ont aussi été prises en compte. Il convient de relever qu'au cours du débat général de la session de fond du Conseil économique et social de juillet 2000, l'utilité de ces consultations a été soulignée dans la déclaration faite par la présidence française au nom des membres de l'Union européenne et des pays associés. Cette déclaration appelait l'attention sur l'intérêt certain que présentait l'action coordonnée des commissions régionales dans une région «de contact» telle que la région Méditerranée, ainsi que sur les avantages d'une coopération plus étroite entre l'Union européenne et les commissions régionales.

14. La Commission économique pour l'Afrique a désigné son centre sous-régional de Tanger (Maroc) comme centre de coordination pour la mise en œuvre de l'initiative méditerranéenne interrégionale. Ce centre s'occupe des pays d'Afrique du Nord et du Maghreb. La CEE-ONU, organisation chef de file pour la réalisation du projet, a tenu des consultations avec des représentants du Centre TIME de l'École supérieure de commerce de Grenoble (ESC). Ce centre se consacre à l'étude de l'impact de la technologie sur la gestion de l'entreprise. Il exécute plusieurs projets financés dans le cadre du programme MEDA de l'UE et vise à développer un réseau UE/Méditerranée pour le renforcement des capacités en matière de transactions électroniques pour le développement des entreprises. Les projets du Centre sont, par certains aspects, complémentaires du projet méditerranéen dans le secteur des petites et moyennes entreprises (PME).

Grands axes du projet

15. L'objectif du projet méditerranéen est d'améliorer la compétitivité des sociétés de pays méditerranéens sur les marchés régionaux et mondiaux non membres de l'Union européenne. On s'emploiera à cette fin à simplifier et harmoniser les procédures commerciales tout au long de la chaîne de transaction; à mettre en œuvre des processus automatisés et les technologies de l'information pour l'administration et le commerce; et à faciliter la participation des PME aux transactions électroniques.

16. La réalisation du projet comporte deux volets: tout d'abord, une assistance technique aux gouvernements dans les domaines de la simplification et de l'harmonisation; en second lieu, l'automatisation des procédures officielles concernant ou régissant le commerce et le renforcement des capacités des PME dans le domaine des transactions électroniques. Un séminaire régional de sensibilisation destiné aux partenaires, complété par des entretiens qui se dérouleront selon une méthodologie établie au nom des trois commissions régionales, définira les besoins et les problèmes dans le domaine du renforcement des échanges entre les pays méditerranéens non membres de l'Union européenne. Les obstacles potentiels au commerce ainsi que la possibilité de les surmonter au moyen des techniques de facilitation du commerce et du commerce électronique de la CEE-ONU seront étudiés.

Résultats: Pour chaque objectif, différentes activités seront entreprises par les partenaires du projet, comme indiqué ci-après:

Objectif un: Définition et évaluation

- 1.1 Organiser des entretiens dans les pays cibles avec des fonctionnaires, des représentants du secteur privé et des associations d'utilisateurs
- 1.2 Constituer un réseau de connaissances spécialisées associant organismes nationaux et secteur privé, et créer un site Web interrégional
- 1.3 Définir les modalités de coopération avec les programmes existants dans la région
- 1.4 Organiser un séminaire interrégional pour évaluer les problèmes, les besoins et les solutions possibles

Objectif deux: Assistance technique aux gouvernements

- 2.1 Activités liées aux contrôles officiels
- 2.2 Activités liées aux prescriptions en matière de documents
- 2.3 Activités liées aux technologies de l'information
- 2.4 Activités liées aux paiements internationaux

Objectif 3: Renforcement des capacités des PME dans le domaine du commerce électronique

3.1 Activités liées aux capacités de vérification dans les transactions électroniques

3.2 Activités liées à la gestion de la chaîne de l'offre

3.3 Activités liées aux technologies de l'information et à l'Internet

17. Dans la perspective de la CEE-ONU, le projet a abouti aux principaux résultats suivants depuis la mise au point de la proposition:

Les modalités de coopération avec les programmes existants au sein de la région CEE-ONU ont été précisées, particulièrement en ce qui concerne les projets financés par l'Union européenne. Les contacts entre la CEE-ONU et l'ESC Grenoble ont démontré que le projet de la CEE-ONU et les activités du Centre TIME de l'ESC pouvaient s'enrichir et se renforcer mutuellement. Les secteurs de coopération pour lesquels les complémentarités potentielles apparaissent les plus prometteuses sont ceux qui concernent l'objectif 3 «Renforcement des capacités des PME dans le domaine du commerce électronique»:

- Activité liée aux capacités de vérification dans les transactions électroniques: Cette activité pourrait tirer parti des résultats du projet de l'ESC Grenoble en matière de commerce électronique et promouvoir cet outil méthodologique auprès des nouveaux partenaires du projet CEE-ONU;
- Activité liée à la gestion de la chaîne de l'offre: Dans ce domaine, les connaissances spécialisées de la CEE-ONU et de son centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques pourraient apporter des éléments utiles et hautement spécialisés à même de compléter le projet de formation de l'ESC;
- La méthode et l'expérience en matière d'apprentissage électronique, envisagées également dans les projets de l'ESC Grenoble, pourraient être diffusées.

18. Il a été décidé par ailleurs que le réseau bien établi et reconnu du projet Med-ITN, financé par l'UE et lancé par l'ESC, pourrait être utilisé pour l'objectif 3 du projet et être renforcé si nécessaire.

Activités de communication de l'ONU

19. En octobre 2001, à l'invitation du Colloque international de management des réseaux d'entreprises (CIMRE), la CEE-ONU a présenté un exposé sur ce projet à l'occasion du 5^e Atelier international de management des réseaux d'entreprises «Commerce électronique et communications transfrontières» à Mahdia (Tunisie). En février 2002, M^{me} Béatrice Labonne, Conseillère principale au Département des affaires économiques et sociales (DAES), a présenté le projet à l'occasion du «Forum sur l'investissement en Afrique du Nord», à Rabat, (Maroc).

Calendrier pour 2002

20. Le projet exige un travail préparatoire important en raison de son caractère interrégional; les problèmes de coordination qui se posent sont en cours de solution.

21. Les trois commissions régionales doivent s'accorder sur les étapes suivantes des activités de projets:

- Élaboration du formulaire d'examen pour la réalisation du projet;
- Élaboration d'un accord de coopération entre la CEE-ONU et l'ESC Grenoble;
- Mise en place du Groupe directeur du projet et du site Web du projet;
- Organisation du séminaire interrégional.

3. Titre du projet: Extensions des Nations Unies pour les documents commerciaux électroniques alignés (UNeDocs)

Localisation: Portée mondiale et internationale

État d'avancement

22. Le projet des Nations Unies pour les documents commerciaux électroniques alignés (UNeDocs) est un projet de facilitation du commerce associant et mettant en œuvre de façon intégrée des normes commerciales concernant la documentation commerciale et les transactions électroniques. Il définit la présentation et la teneur des données figurant dans les documents commerciaux les plus importants et l'équivalent électronique de ces documents papier dans des syntaxes EDIFACT-ONU et XML. Dans le cadre de ce projet, la CEE-ONU étudie la faisabilité d'une norme internationale pour les documents commerciaux électroniques alignés. Ce projet n'a pas pour but d'éliminer les documents papier mais tend plutôt à ouvrir une voie de migration du papier vers le support électronique, en définissant des présentations de documents électroniques équivalentes à celles des documents papier. Ses résultats seront publiés sur Internet sous forme de présentations standard et de définition de données, aussi bien pour les documents papier que pour les documents électroniques. Ils seront ensuite proposés aux négociants et aux fournisseurs de logiciels en vue d'être utilisés pour l'interface entre leurs différents systèmes.

23. Le projet comporte trois phases:

- **Projet de normalisation** (modèle de démonstration UNeDocs et projet de schéma UNeDocs). Cette phase concerne les éléments de conception et d'études techniques pour établir les spécifications électroniques des documents commerciaux ainsi qu'une application R&D des techniques XML aux documents commerciaux, réalisée en coopération avec des instituts de recherche et le secteur privé;
- **Normalisation** (meilleures pratiques UNeDocs et référentiel UNeDocs). Cette phase consistera à soumettre les résultats de la phase précédente à un processus de normalisation, de façon à les transformer en une norme reconnue à usage international;

- **Mise en oeuvre** (UNeDocs.Net). Cette phase consistera à promouvoir la norme UNeDocs, accompagnée d'un logiciel adapté.

24. En juin 2001, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Suisse a décidé de financer à hauteur de 303 000 francs suisses le projet de schéma UNeDocs prévu à la phase 1.

En juillet 2001, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a informé le secrétariat que l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie avait décidé de financer (à hauteur de 97 500 francs suisses) la phase de R&D sur le modèle de démonstration UNeDocs correspondant à l'objectif 1 dans le cadre d'un contrat CTI entre l'EPFL, TATIS et Panalpina. La CEE-ONU sera un partenaire associé, chargé de formuler le cahier des charges pour le modèle de démonstration.

25. Le Conseil pour la simplification des procédures du commerce international (SITPRO) basé au Royaume-Uni, a proposé à titre de contribution en nature le logiciel Web Electra, à l'appui de l'objectif 3 du projet, sous le nom de UNeDocs.Net. Cette proposition a donné lieu à l'élaboration d'un memorandum d'accord entre la CEE-ONU et le SITPRO, qui sera signé au printemps 2002. Ce document permettra à l'ONU, au travers de la CEE-ONU, d'acquérir sous licence et de mettre en œuvre une solution Internet pour les documents électroniques à l'intention des PME, des économies en transition et des pays de l'OTAN.

26. Au cours de la phase préparatoire, une vidéo-conférence a été organisée entre la CEE-ONU et la CESAP. Le but de cet échange de vues était de présenter le projet UNeDocs envisagé et de déterminer s'il pouvait intéresser la CESAP dans un cadre de coopération. Les intéressés ont indiqué leur intérêt pour une participation à l'objectif 3 du projet et pour le principe de l'établissement d'une norme pour les documents électroniques sur Internet utilisables aux fins du commerce international. La CESAP consultera ses membres sur la possibilité de participer au projet. La teneur de cet échange de vues a été consignée dans un aide-mémoire.

27. Le 21 juin 2001, la CEE-ONU a organisé une réunion avec les donateurs et les représentants du Groupe de travail de l'EDIFACT du CEFAC-ONU. Les participants ont examiné les aspects techniques du projet et les questions d'organisation et d'administration. Ils ont décidé de lancer le projet UNeDocs et de créer un conseil consultatif d'experts composé de représentants du Département des affaires économiques et sociales (DAES), des commissions régionales intéressées, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Secrétariat d'État à l'économie, de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et du SITPRO. Le Conseil consultatif doit se réunir en juin 2002.

28. En 2001, la CEE-ONU a engagé des consultations approfondies avec de grandes organisations en vue d'analyser les documents existants et de définir ceux qui devraient être retenues pour le projet UNeDocs. Ont été consultés l'Association internationale de numérotation des articles (EAN), pour la chaîne de l'offre, la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA) pour le secteur du transport maritime, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et la Commission européenne (CE) pour le document administratif unique, le Centre international de calcul (CIC) et la Société de télécommunications interbancaires mondiale (SWIFT) pour le secteur bancaire. Les projets en cours pertinents, notamment TIR, Boléro et ASYCUDA, ont été passés en revue.

Grands axes du projet

Résultats: Pour chaque objectif, un certain nombre d'activités seront réalisées par les partenaires du projet.

Objectif un: Projet de normalisation

- | | | |
|-----|--------------------------|---|
| 1.1 | Modèle UNeDocs | Première réunion avec le partenaire de la CTI en septembre 2001 |
| 1.2 | Projet de schéma UNeDocs | Documents à l'étude, un document terminé |

Objectif deux: Normalisation

- 2.1 Définition du processus de normalisation

Objectif trois: Mise en œuvre

- | | | |
|-----|---|--|
| 3.1 | Établissement du Mémoire d'accord entre le SITPRO et la CEE-ONU | Prêt à la signature par le partenaire |
| 3.2 | Demande de la République fédérale de Yougoslavie | Demande de financement pour une «Étude de faisabilité concernant la mise en œuvre de documents commerciaux électroniques», en cours d'examen |

29. Dans une perspective CEE-ONU, le projet a abouti aux principaux résultats suivants depuis l'élaboration de la proposition:

a) La CEE-ONU a constaté l'intérêt du Gouvernement de Yougoslavie, des douanes yougoslaves et de la Chambre de commerce yougoslave pour une application pilote d'UNeDocs. Après des entretiens préliminaires avec des représentants yougoslaves, la CEE-ONU prévoit d'effectuer une étude de faisabilité et a demandé au Secrétariat d'État à l'économie d'étudier le financement de celle-ci;

b) Un représentant du CIC s'est déclaré très intéressé par le projet et de nouvelles formes de coopération seront envisagées entre la CEE-ONU et le CIC.

30. Toutefois, le secrétariat a rencontré des difficultés pour recueillir des contributions du secteur privé pour ce projet et travaille actuellement sur cette question.

Faire connaître l'action de l'ONU

31. Le projet a été présenté à la réunion d'experts de la CNUCED sur le thème «Commerce électronique et transports internationaux: Meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement», qui a eu lieu à Genève du 26 au 28 septembre 2001. En décembre 2001, le SITPRO et la CEE-ONU ont présenté WebElectra et UNeDocs lors d'une conférence internationale sur le traitement électronique en ligne des services douaniers, qui a eu lieu à Bruxelles.

Calendrier pour 2002

32. Un projet détaillé de structure de document UNeDocs sera présenté au Conseil consultatif, qui se réunira en juin 2002. Cette réunion sera l'occasion de traiter des questions techniques à résoudre et de définir le processus à appliquer dans le cadre de l'objectif 2 (normalisation).
